CONSEIL D'ETABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE
DU LUNDI 22 FEVRIER 2021
PROCES-VERBAL

Présents :		
Administration COCAC adjoint, M. PERROT Proviseur, M. BOUTIER Proviseur adjoint, M. CALVET DAF, Mme SALGADO Directeurs de l'Ecole, M. DEGRET M. DUPUY CPE, Mme RAGAZZACCI	**Personnel** Mme AUSSILLOU M. AUGIE M. CUENCA Mme ROYANT Mme MONTAÑANA Mme LLAVATA Mme RODRIGUEZ	**Parents d'élèves** Mme CONNAN Mme JORDA M. Van LANGHENHOVE **Elèves** Mlle SANFELIU M. PEREZ-LAORGA

Ordre du jour : Validation des PV des CE des 11/12/2020 et 16/02/2021

Co-secrétaires : Pierre Van Langhenhove (GPI), Yann Calvet (direction)

Ouverture séance : 18h01
Membres électeurs présents : 18
Membres consultatifs : 2

1) Mise au vote du PV du CE du 11/12/20

Monsieur le Proviseur précise qu'il a ajouté deux remarques des représentants des personnels.
Madame Aussillou (SOL) demande que soit également ajoutée la remarque suivante :

- *M.Michel (SNES) fait remarquer la différence entre la ligne dépense et recettes de la restauration (différence de 550 000€). Il précise que normalement ces deux lignes doivent s'annuler car l'AEFE demande aux établissements de ne pas faire de bénéfices sur les frais de demi-pension*.

La remarque sera ajoutée.

Délibération Nº1 : Approbation du CR du CE du 11/12/20
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

2) Mise au vote du PV du CE du 16/02/21

Demande de modification de M. le Proviseur concernant la proposition de modification du calendrier scolaire.
Remplacer « usagers » par « personnels ».

Délibération Nº2 : Approbation du CR du CE du 11/12/20
Contre : 0 Abstention : 3 Pour : 15

18h05 : Arrivée de M. Perrot (COCAC adjoint)
M. le Proviseur informe le CE de la réponse du poste diplomatique quant à la modification du calendrier scolaire.
La deuxième proposition du CE a été retenue. Ainsi la vacance du jeudi 14/04/22 sera déplacée au lundi 14/03/2022.

Ordre du jour épuisé.

Fin de séance 18h10